



RÉGIME  
DE RETRAITE  
des groupes  
communautaires  
et de femmes

# INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

## Volume 9, numéro 1, le 23 mars 2018

*Ce numéro vise à informer les groupes, les personnes participantes et retraitées du Régime sur ce qui s'est passé lors de la rencontre du comité de retraite du 13-14 mars 2018. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec le secrétariat du Régime au [RRFS-GCF@regimeretraite.ca](mailto:RRFS-GCF@regimeretraite.ca).*

### Envoi des relevés annuels électroniques : un enjeu environnemental, mais aussi de réduction de nos frais de gestion du Régime

Toute personne participante peut accéder à son **dossier personnel** contenant **tous les documents** détenus par le Régime : votre déclaration du conjoint et des bénéficiaires, tout document lié à un rachat de service passé ou un transfert effectué, votre relevé annuel personnalisé complet pour chaque année depuis votre adhésion au Régime, le total des cotisations patronales, salariales et volontaires versées pour l'année en cours, etc.

Nous vous encourageons à indiquer votre intention de recevoir toute nouvelle communication **en ligne** plutôt que par la poste. Cela réduit considérablement nos frais d'exploitation : en 2017, le coût des relevés annuels envoyés s'élève à plus de 6 000 \$. Or, tout dollar économisé représente un dollar de plus pour le paiement des rentes et leur indexation. Lors d'un dépôt de document à votre dossier, vous recevrez un courriel vous en avisant. Il est important de mettre à jour vos coordonnées (courriel, adresse, téléphone).

Pour accéder à votre dossier, allez sur le site [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca) et choisissez l'onglet accès aux membres. Si vous éprouvez des difficultés, appelez au secrétariat : nous nous ferons un plaisir de vous aider.

### Le régime ne procédera pas à une évaluation actuarielle cette année

Le comité de retraite a décidé de ne pas procéder à une évaluation actuarielle au 31 décembre 2017. L'évaluation précédente date d'à peine 1 an (31 décembre 2016). La raison principale est d'éviter les coûts liés à la réalisation de cette évaluation (15 000 \$). La conséquence toutefois est que l'indexation ne sera pas versée cette année, même si notre situation financière estimée l'avait permis. De fait, depuis le début du Régime, la pratique a été d'indexer tous les 3 ans, toujours pour limiter le coût des évaluations actuarielles. Pour le futur, nous devrions réaliser une évaluation actuarielle aux 2 ou 3 ans. Rappelons que la Loi exige une évaluation au moins tous les 3 ans.

### Situation financière estimée du Régime au 31 décembre 2017

Comme c'est le cas tous les trimestres, les actuaires de PBI ont informé le comité de retraite de l'estimation de la situation financière au 31 décembre 2017. En matière de capitalisation, nous avons 1,74 \$ en caisse pour chaque 1 \$ de rente garantie que nous devons aux membres. Sur le plan de la solvabilité, qui ne sert que lors des départs ou en cas de terminaison, notre taux s'élevait à 106,2 %. Bref, notre situation financière est bonne et la sécurité des rentes promises est élevée.

## Nos placements en 2017 : une année avec un bilan mitigé

Au 31 décembre 2017, les actifs de notre Régime s'élevaient à 54,7 \$ millions et ceux de la Fiducie globale des régimes à risques partagés dans laquelle nous sommes avec 9 autres régimes s'élevaient à 293 millions \$. L'adhésion vraisemblable d'un nouveau régime de retraite au cours de printemps augmenterait les actifs de 120 millions \$.

Sur un an, notre rendement s'élève à 8,86 % tandis qu'ils s'élèvent à 8,07 % sur une période de 4 ans. Depuis le démarrage en 2008, notre rendement annualisé s'élève à 9,45 %. La bonne nouvelle est que tous ces rendements ont été nettement supérieurs au taux de rendement à long terme requis de 5,5 % pour pouvoir verser les rentes promises. Toutefois, sur 1 an et 4 ans, notre performance a été moins bonne par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis, comme l'illustre le tableau suivant :

### Rendements de la caisse, des marchés dans lesquels nous sommes investis et valeur ajoutée/soustraite

Période	Caisse de retraite	Marchés dans lesquels nous sommes investis	Valeur ajoutée/soustraite
2017	8,86 %	9,18 %	- 0,32 %
2014-2017 (4 ans)	8,07 %	8,09 %	- 0,02 %
Depuis 2008	9,45 %	8,85 %	+ 0,60 %

En 2017, ce sont les gestionnaires en actions canadiennes et un gestionnaire en actions mondiales qui ont moins bien fait que leur marché ; cependant, Fiera actions mondiales a ajouté 9 % de rendement de plus que les marchés (23,36 % vs 14,36 %). La troisième ligne du tableau est la plus importante ; depuis le démarrage du Régime, nous avons ajouté 0,60 % par année, soit un gain cumulatif de 15,74 %, améliorant d'autant notre capacité de payer les rentes promises.

Sur une période de 4 ans, PBI a calculé que notre rendement a été légèrement moindre que les marchés dans lesquels nous sommes investis (écart de 0,02 %). En même temps, notre rendement a été moins volatile, et donc moins risqué que les marchés dans lesquels nous investissons, avec une volatilité respective de 5,16 % versus 5,19 %.

Avec l'expertise appuyant la Fiducie globale, nous avons confiance dans l'amélioration de cette performance à plus long terme, tout en bénéficiant d'une baisse d'environ 0,10 % (passant de 0,6 % de l'actif à 0,5 %) de nos frais de gestion en placement, dès 2018.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la politique de placement du Régime sur le site Web du Régime (<http://regimeretraite.ca/site/placements/>). La politique de placement de la Fiducie globale est également disponible pour téléchargement.

## Une réflexion stratégique sur les défis de la retraite dans le secteur communautaire (incluant l'économie sociale, les fondations et les OBNL en culture, etc.)

Michel Lizée a présenté un exposé sur les défis du système de retraite québécois et le cadre réglementaire régissant les RRFS. Il soulignait le défi du faible taux de participation à un régime complémentaire de retraite par les travailleuses et travailleurs québécois dans un contexte où les régimes publics demeurent trop modestes, même après la bonification du RRQ qui ne sera pleinement appliquée de toute façon qu'en 2065.

Cet enjeu demeure particulièrement crucial pour le secteur communautaire (en incluant l'économie sociale, les fondations, les OBNL en culture, etc.) ; le taux de couverture est particulièrement faible et la participation à un régime de retraite complémentaire constitue un angle mort. Certes, nous avons de nouvelles adhésions chaque semaine, mais nous ne couvrons encore qu'une faible partie du secteur.

Ceci a engendré une discussion en comité de retraite et les personnes présentes ont émis les réflexions suivantes :

- « Ce n'est pas normal d'avoir passé sa vie à travailler dans le communautaire, l'économie sociale ou la culture pour se ramasser pauvre à retraite ! »
- « Notre approche privilégiant un régime à prestations déterminées, où la rente est garantie à vie et ne peut pas être diminuée, fait de nous une « bibitte » à part, alors que les médias n'en ont que pour les REER, la « crise des régimes à prestations déterminées » et les terminaisons de régimes, sans compter le contexte actuel où le langage dominant est celui de « l'austérité ». Des membres de CA dans certains groupes ont été imprégnés par ce discours, mais probablement aussi un certain nombre de personnes salariées. Sans compter le préjugé tenace que le communautaire n'a pas les moyens d'avoir un régime de retraite bien structuré et viable. Pourtant, notre régime a fait la preuve de la solidité et de la fiabilité de son approche ainsi que de la sécurité des prestations y inclut le versement de l'indexation promise, mais non garantie que, dans les faits, nous avons versé jusqu'à 2016 inclusivement. »
- « Avec les raretés de main-d'œuvre, autant qualifiée que non qualifiée, qui se pointent, tout employeur a intérêt à se donner un outil d'attraction et surtout de rétention de la main-d'œuvre ; un régime de retraite est un outil puissant à cet égard. »
- « Ce serait une bonne idée de réfléchir à de nouvelles options de communication pour sensibiliser les membres de CA et les personnes salariées des groupes à l'importance d'un régime de retraite pour vivre une retraite dans la dignité et la sécurité, et des avantages de notre régime de retraite dont la multiplicité des options pour augmenter le revenu garanti à vie une fois à la retraite. »

Si vous avez des réflexions ou des suggestions sur cette problématique, communiquez avec nous au [RRFS-GCF@regimeretraite.ca](mailto:RRFS-GCF@regimeretraite.ca) ou en téléphonant au secrétariat du Régime.

## Une grande importance accordée à la formation, autant des groupes qui envisagent de se joindre au Régime que de nos membres actuels et des administrateurs des groupes membres

À l'instar de l'ensemble du secteur communautaire dont il est issu, le Régime accorde une grande importance à la formation. Une de nos 4 salariées, Anne-Marie de la Sablonnière est responsable de la formation à laquelle se joignent, en raison de la demande, d'autres salariées du Régime ou Michel Lizée (pour les sessions demandées par des groupes anglophones qui sont les bienvenus chez nous).

Le rapport depuis le début de 2018 fait état des résultats suivants :

Session	Personnes visées	Déjà réalisées	À venir à ce jour
Présentation générale sur le régime (67 en 2017)	Personnes salariées et membres de CA de groupes envisageant de se joindre.	20	8
Formation auprès des groupes membres (12 en 2017)	Groupes membres qui demandent une formation (présentation générale ou retraite)	5	2
Formation de préparation à la retraite pour les membres : multigroupe (4 en 2017)	Pour les membres. Des personnes de groupes non membres sont admises.	2	
Formation administrative pour les membres (5 en 2017)	Responsables de l'administration des groupes membres		1
Présentation unifiée : préparation à la retraite et présentation générale (9 en 2017)	Pour les membres et les non-membres.	6	12
<b>Total</b>		<b>33</b>	<b>23</b>

## Les discussions avec Retraite Québec à l'hiver 2018 reprendront bientôt

Retraite Québec nous a contactés pour fixer une date de rencontre du comité de travail Retraite Québec et les 4 RRFS existants. Deux enjeux sont à l'ordre du jour :

- **Le niveau minimum d'actifs requis pour pouvoir verser l'indexation.** On se rappelle que Retraite Québec a introduit cette question à la veille de l'adoption du règlement modifiant la réglementation régissant les RRFS, malgré les objections des RRFS, aussi bien sur le fonds que sur la manière de faire de Retraite Québec. Notre Régime a développé une proposition soumise aux autres RRFS dans le but de dégager un consensus de notre côté.
- **Le sort des retraités « orphelins » dont le dernier employeur ferme ses portes ou quitte le régime,** un enjeu qui ne concerne que notre régime et sur lequel nous divergeons d'avis avec Retraite Québec. Leur position est à la fois injuste pour les personnes retraitées qui subiraient cette situation alors que nous serions pleinement en mesure de les conserver comme retraités. Il s'agit de plus d'un enjeu important pour le développement du Régime et l'utilisation par les membres des outils individuels à leur disposition. Nous entendons revenir à la charge, sous le gouvernement actuel ou sous le suivant s'il le faut, jusqu'à ce qu'une solution équitable et raisonnable soit mise en place.

## De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre, le comité de retraite a accepté formellement l'adhésion des 22 groupes nommés ci-bas. La liste de tous les groupes adhérents est sur notre site.

- 640 Association des organismes de justice alternative du Québec
- 641 Centre de promotion communautaire le Phare inc.
- 642 Comité Zone d'Intervention prioritaire (ZIP) des Seigneuries
- 643 Association locale des personnes handicapées de Chambly et la région-ALPHA
- 644 Centre d'aide aux proches aidants des Basques
- 645 Maison Raymond Roy
- 646 Perspective Carrière
- 647 Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal
- 648 Carrefour Communautaire de Chibougamau
- 649 Bouffe-Action de Rosemont
- 650 Corporation de développement communautaire solidarités Villeray
- 651 Groupe Écocitoyen (GÉCO)
- 652 La Maison l'Esther inc.
- 653 Carrefour Familles Monoparentales
- 654 Centre L'Autre Maison inc. (personnel non syndiqué)
- 655 Antre-Hulloises inc.
- 656 Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles
- 657 La maison d'hébergement La Bouffée d'air du KRTB
- 658 Centre de femmes l'Érige
- 659 L'Écluse des Laurentides
- 660 Centre de ressources périnatales Autour du bébé
- 661 Centre d'Assistance et d'Accompagnement aux Plaintes-Outaouais (CAAP-O)

**Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et au personnel salarié qui y œuvre !**

## Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 24
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 23
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 25
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 22

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes  
2415, rue Montgomery, Montréal QC H2K 2S2  
Tél. : 514-878-4473 /1 (888) 978-4473  
Adresse courriel : RRFs-GCF@regimeretraite.ca  
Site internet : www.regimeretraite.ca